



RAPPORT SUR LA REALISATION DU FORUM DES PRALIES

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion a été informée un peu tardivement concernant la mise à l'ordre du jour de ce sujet et a eu relativement peu de temps pour le traiter. Heureusement, les membres de la commission ainsi que la Municipalité ont pu rapidement se réunir, soit le 4 mars 2021, pour en discuter et pour permettre à la commission de faire un tour du bâtiment afin de constater la bonne exécution des travaux.

Voici les points que nous avons relevés :

- Ce projet a coûté moins que le budget prévu (budget de CHF 3'200'000 voté en 2018 pour un coût final de CHF 3'001'238) et a été entièrement autofinancé par la Commune.
- Les délais de construction ont été respectés (début de l'exploitation prévu en janvier 2020 et début de l'utilisation effective en mars 2020).
- Les procédures d'appels d'offres ont été suivies.
- Un travail très important a été effectué par la Municipalité pour mener à bout ce projet (22 séances de COPIL, 69 séances de chantier, 26 entreprises qui sont intervenues sur le chantier, et de nombreuses visites effectuées par la Municipalité afin de choisir par exemple le mobilier et les équipements).
- La Commission des Bâtiments a été régulièrement informée tout au long du projet.
- Le bâtiment correspond au projet qui a été présenté dans le préavis de 2018 à ce sujet.
- Les utilisateurs principaux (Municipalité, UAPE, AISE/Cantine) n'ont pas remonté de problèmes par rapport au bâtiment. La Municipalité a reçu des retours positifs des utilisateurs.
- Le bâtiment nous paraît être très pratique, confortable, modulaire et moderne.
- Aucun problème important lié à la construction n'a été relevé pour le moment par la Municipalité. Seuls quelques petits défauts de moindre importance comme le rajustement de certaines portes d'accès ont été identifiés et rectifiés. Il est à noter que la Municipalité a une retenue de garantie de 2 ans pour chaque entreprise.
- Certaines déprédations sont malheureusement à déplorer (vitre brisée et coupes de puits de lumière cassées par des jets de cailloux). La Municipalité a dû installer un détecteur de présence et un gyrophare pour dissuader des personnes d'escalader les murs pour monter sur le toit.
- Un fonds de rénovation de CHF 300'000 a été constitué l'année dernière.
- Tous les documents relatifs à la construction du bâtiment ont été stockés à double dans les archives communales.



La Commission de Gestion recommande les points suivants :

- N'ayant constaté qu'un seul extincteur dans le bâtiment (situé en dehors de l'espace de cuisine) et aucune alarme incendie (ni de détecteur de fumée), de demander à l'architecte ou à l'ECA qui a effectué une visite du bâtiment, la raison pour laquelle aucune alarme incendie n'a été jugée nécessaire et d'examiner l'opportunité d'en installer, le cas échéant, ainsi que d'ajouter des extincteurs supplémentaires et éventuellement une couverture anti-feu pour la cuisine (feu d'huile).
- De tenir une comptabilité spécifique pour ce bâtiment afin de mieux maîtriser les coûts et les revenus associés (point que la Municipalité a de son côté déjà prévu de faire).
- De clarifier la tarification pour les locations, certains points n'étant pas très clairs, notamment concernant les périodes (heures) d'utilisation.
- De documenter les expériences liées à la réalisation du bâtiment (points positifs comme l'implication d'un BAMO, soit le Bureau d'Assistance à Maître d'Ouvrage, et points à améliorer) afin que les Municipalités futures puissent bénéficier d'un retour d'expérience précieux pour des projets de constructions futures.

Globalement, la Commission de Gestion félicite la Municipalité pour l'exécution réussie de ce bâtiment, pour la manière exemplaire dont elle a géré le projet du début à la fin et pour le travail très important qu'elle a dû y consacrer. Nous pensons que ce projet devrait être utilisé comme modèle pour d'éventuels futurs projets de construction ou de rénovation.

Pour la Commission de Gestion :

Cyrille Ghiste

Luigi Longhi

Michel Peiris

Anthony Pinzelli

Patrick Visinand

Date : 10 mars 2021